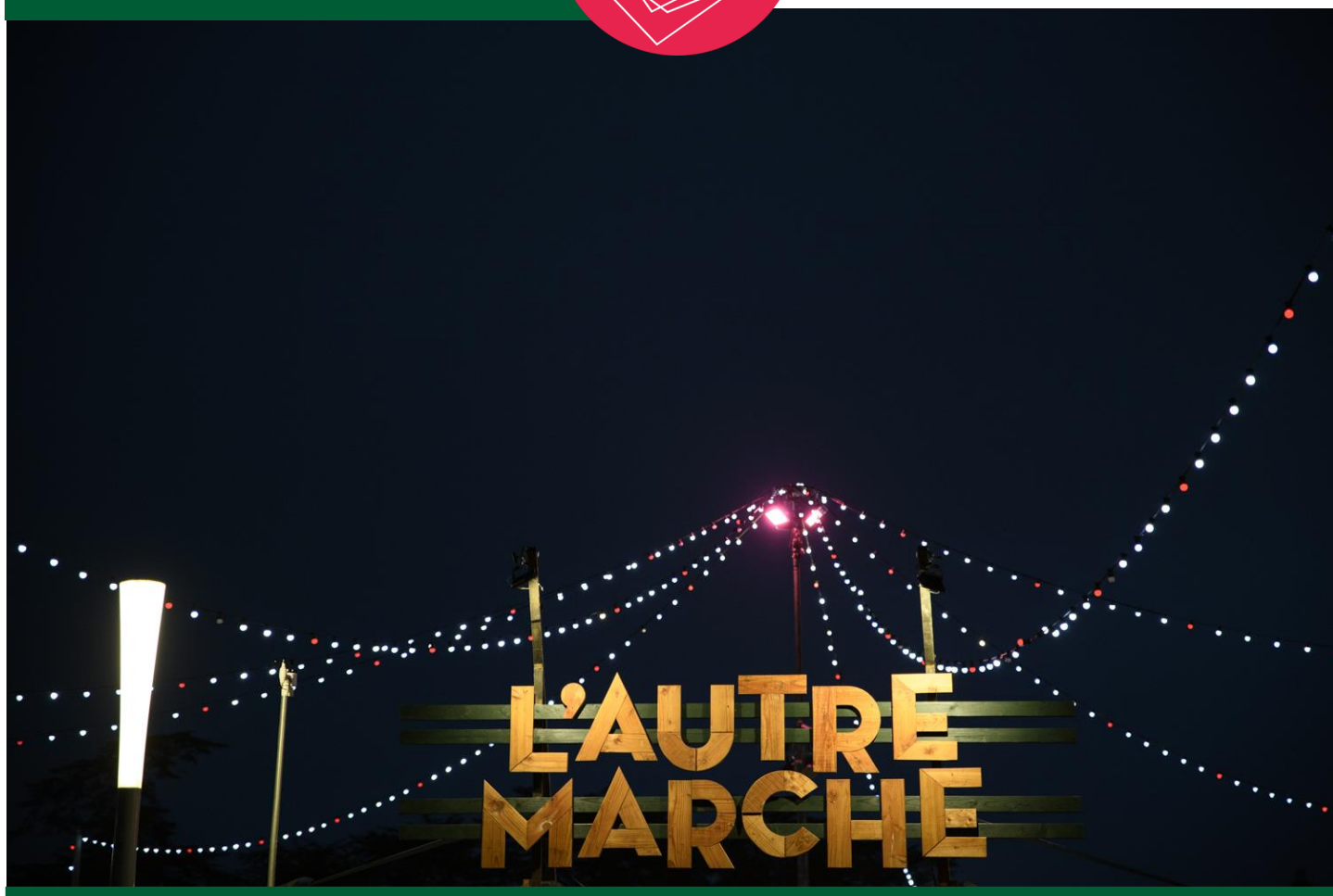


**DOSSIER DE
PARTICIPATION**



2025

17^{ème} édition - Esplanade Feydeau
Du VENDREDI 28 NOVEMBRE au MARDI 23 DECEMBRE 2025
Clôture des candidatures le 1^{er} juillet

AVEC LE SOUTIEN DE :



Les Ecosolies • Le Solilab • 8 rue Saint-Domingue, 44200 Nantes • 02 40 89 33 69 • www.ecossolies.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT	2
UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LES ECOSSOLIES	3
L'AUTRE MARCHÉ – OBJECTIFS ET VALEURS	4
LE VOYAGE EN HIVER ET LA PROGRAMMATION	6
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE NON-LUCRATIF EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE	7
MODALITES DE PARTICIPATION	8
REJOINDRE LE COLLECTIF D'EXPOSANT.ES	9
LES CRITERES DE SELECTION	10
CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES A LA RESTAURATION	11
FORMATS DE PARTICIPATION	12
LA VENTE EN CHALET PERMANENTE	13
LA VENTE ÉPHÉMÈRE « VENTE-FLASH »	14
LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE	16
LE MARCHÉ PAYSAN	16
LA RESTAURATION	18
MODALITÉS PRATIQUES DES CANDIDATURES	21
ENGAGEMENTS PRIS PAR LES EXPOSANT.ES	22
JE CANDIDATE	23
CALENDRIER	24
CONTACTS	25

01

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT



UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LES ECOSSOLIES

Placer l'innovation et l'audace au cœur des projets, choisir la coopération créative et l'intelligence collective pour agir et entreprendre, promouvoir la répartition des richesses et le partage des pouvoirs dans les entreprises, faire de la consommation responsable un levier de transition...



Avec le soutien des collectivités et de nombreux partenaires, Les Ecosolies facilitent chaque année le lancement de solutions innovantes, locales et solidaires dans des secteurs variés comme le réemploi, les services aux habitants, les circuits courts, la mobilité ou encore l'habitat inclusif.

Différents programmes permettent de transformer les idées en entreprises solidaires (le parcours Popcorn, La Fabrique à Initiatives), les consolider et les accompagner dans leur développement (l'incubateur, l'accélérateur) ou encore de professionnaliser les salariés, dirigeants ou bénévoles (programme de formations professionnelles).

Les Ecosolies font aussi connaître l'ESS par de grands événements publics pour montrer qu'une autre façon de produire et de consommer est possible.

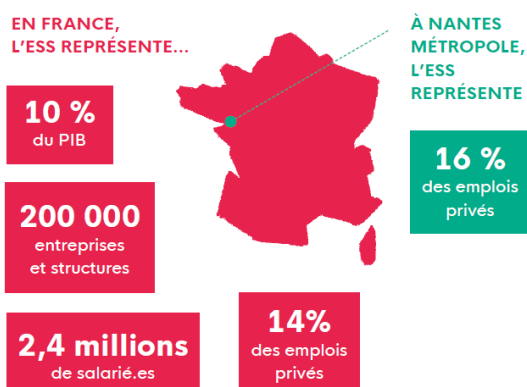
L'ESS séduit chaque jour de nouvelles et de nouveaux entrepreneur.es et consommateur.ices en quête de sens. Être membre des Ecosolies, c'est une réponse à cette envie de se rallier et convaincre, c'est agir à plusieurs, c'est être une ressource pour le réseau, c'est s'inspirer, c'est aussi gagner en visibilité.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations mais aussi les sociétés commerciales qui en appliquent les grands principes :

- ▶ concilier viabilité économique et gouvernance démocratique
- ▶ agir pour une répartition équitable des bénéfices
- ▶ partager l'information, les pouvoirs et les prises de décisions : une personne = une voix
- ▶ répondre à des besoins sociaux et/ou environnementaux
- ▶ contribuer au développement d'un territoire durable et solidaire

Chaque jour et dans tous les secteurs d'activités, les entreprises de l'économie sociale et solidaire expérimentent, proposent et développent des initiatives qui permettent d'habiter, manger, se déplacer, acheter, se soigner : vivre au quotidien, en respectant ces ambitions de transformation de la société.



L'AUTRE MARCHÉ – OBJECTIFS ET VALEURS



« L'Autre Marché, c'est le rendez-vous de fin d'année des acteurs de l'économie sociale et solidaire ! C'est une vitrine des savoirs faire du territoire avec près de 60 créateurs, artisans et entrepreneurs locaux en plein cœur de Nantes : L'Autre Marché c'est l'occasion de faire plaisir à celles et ceux qui nous sont proches tout en respectant l'environnement et en encourageant une économie éthique, locale, durable et solidaire. »

Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole

Depuis 2009, L'Autre Marché, marché de Noël éthique et solidaire, donne rendez-vous au public nantais durant trois semaines. Imaginé et porté par Les Ecosolies avec le soutien de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, il fait la promotion des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire locaux

Rendre visible l'ESS et ses solutions en plein cœur de ville

L'Autre Marché, c'est le point de rassemblement des structures des circuits-courts, de l'insertion par l'activité économique, de la culture de proximité, des quartiers, du zéro déchet, de l'agriculture locale paysanne et bio, de la solidarité internationale, du réemploi solidaire... de l'innovation sociale ! Il est devenu le rendez-vous des Nantais.es pour acheter des cadeaux avec un supplément d'âme, imaginés, transformés et commercialisés avec une démarche sociale et environnementale responsable. C'est aussi un endroit convivial pour échanger et découvrir des pratiques et des initiatives applicables au quotidien.

Un évènement au service du développement des acteurs de l'ESS

Qu'il s'agisse d'un temps fort annuel pour les exposants emblématiques ou d'une rampe de lancement pour de jeunes projets en lancement, L'Autre Marché, c'est aussi un événement de soutien à l'entrepreneuriat dans l'ESS. Avec plus de 100 000 visiteurs chaque année et plus de 600 000€ de chiffre d'affaires en 2024, l'événement permet de promouvoir, consolider et développer l'activité des membres des Ecosolies qui s'en emparent. Sur L'Autre Marché, le public peut partir à la découverte de projets émergents à forte dimension sociale soutenus par les dispositifs d'accompagnement des Ecosolies (pré-incubation, incubation, accélération). L'évènement est aussi une occasion de détecter des besoins et des possibilités pour se professionnaliser tout au long de l'année grâce à l'offre dédiée aux adhérent.es de l'association.

Mettre en avant l'économie de proximité pour dynamiser le territoire et développer l'emploi sur la métropole nantaise

Les Ecosolies réservent une place centrale aux entreprises et projets locaux, puisque nos critères de sélection prévoient que tous les exposant.e.s soient implanté.e.s dans le Grand Ouest, et dans les faits, 90% sont installés en Loire-Atlantique. L'aspect très local de notre offre et la qualité des produits et des démarches entrepreneuriales présentées sont nos principaux atouts. Les Ecosolies affirment ainsi leur rôle d'« assembleurs » et d'« apporteurs d'affaires » en développant la dimension commerciale des entreprises de l'ESS dans cette fenêtre stratégique qu'est celle de Noël.

Le collectif comme levier de développement

L'Autre Marché se distingue des marchés classiques car il est porté par un collectif : le conseil d'administration des Ecosolies, les partenaires de l'événement, les exposant.e.s et l'équipe opérationnelle, partie prenante de la manifestation. Ce temps fort collectif annuel permet de proposer une offre commerciale de territoire et de donner l'opportunité aux plus petites structures de se professionnaliser, de travailler en réseau et de renforcer la mutualisation de leurs moyens commerciaux.



L'Autre Marché, un événement écoresponsable

Sur L'Autre Marché, le public évolue au sein d'un événement à faible impact environnemental et à forte valeur sociale, grâce à des initiatives concrètes en matière de réduction des déchets, de maîtrise énergétique, de bien-être au travail, d'inclusion sociale et d'approvisionnement. Achats responsables, mixité des équipes techniques, scénographie réutilisable, limitation des consommables, restauration zéro déchet, collecte et traitement des bio-déchets, intégration de publics fragiles... L'ensemble de l'événement, depuis sa conception jusqu'à son exploitation s'inscrit dans une démarche sociale et environnementale se voulant la plus exemplaire possible.

LE VOYAGE EN HIVER ET LA PROGRAMMATION

Le Voyage en Hiver

Depuis l'hiver 2022, le Voyage à Nantes invite à une célébration de la ville avec des propositions joyeuses et chaleureuses. Dans la continuité du Voyage permanent et de l'événement estival, la ville est réinterprétée de façon singulière et sensible par le regard d'artistes qui s'emparent de cette ambiance si particulière des fêtes de fin d'année.

Ensemble, tous les acteurs impliqués dans l'animation du centre-ville sur la période des fêtes ont à cœur de montrer qu'à Nantes, on peut proposer un Noël pas tout à fait comme les autres. L'Autre Marché prend part à cette programmation en intégrant la dynamique collective du Voyage en Hiver. Au sein de ce collectif, les Ecosolies et leur réseau font la preuve que les fêtes de Noël peuvent rimer avec local, responsable et solidaire.



La programmation de l'Autre Marché

En complément de cette démarche collective autour du Voyage en Hiver, L'Autre Marché conserve les éléments qui ont fait son succès, avec une programmation sur l'événement de concerts et DJsets, de rencontres et d'animations proposée par les adhérent.es des Ecosolies.

L'Autre Marché, ce n'est pas uniquement un lieu de consommation, c'est un événement animé et engagé sur lequel on peut passer un bon moment entre amis, entre collègues ou en famille. Qu'il s'agisse de participer à un atelier, découvrir de nouvelles pratiques, apprendre à faire de ses mains, ou encore flaner au rythme d'une fanfare, Les Ecosolies ouvrent la programmation à leurs adhérent.es afin qu'ils et elles puissent faire découvrir au public l'étendue de leurs talents !

Une guinguette d'hiver conviviale et chaleureuse

Derrière le bar, les habituée.es retrouvent une équipe joyeuse avec ses incontournables : du vin chaud, de la bière et des boissons sans alcool, le tout en bio et local. Pour se restaurer, les visiteur.euses peuvent compter sur une restauration locale, gourmande et réconfortante avec de nouveaux restaurateur.ices chaque semaine. A déguster sur la nouvelle terrasse couverte, le tout dans une ambiance festive au rendez-vous !



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE NON-LUCRATIF EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE

Modèle économique de l'évènement

L'Autre Marché est un évènement non lucratif organisé par l'association Les Ecosolies.

Sur un budget annuel de près de 140k€, la manifestation est financée à hauteur de 45% par les recettes liées aux contributions financières versées par les exposant.es. L'évènement bénéficie également d'un soutien public de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes pour encourager la consommation responsable des habitant.es de Nantes et de la région sur la période de Noël.

Ces moyens permettent aux Ecosolies d'accorder une attention particulière au maintien de tarifs abordables pour permettre à des structures émergentes d'exposer à L'Autre Marché. La grille tarifaire de l'évènement est pensée dans un souci d'équité afin d'équilibrer au mieux les tarifs en fonction du format, de la durée et de la période de présence choisis, tout en prenant en considération le coût de production de l'évènement.

La contribution financière versée par les exposant.es permet ainsi une participation aux différents frais d'organisation de l'Autre Marché : droits de place d'occupation de l'espace public, frais techniques et de gardiennage, location de structures et de matériels, frais de promotion et de communication, programmation des ateliers, des concerts, labellisation éco-responsable de l'évènement...

Communication autour de l'évènement

Pour faire rayonner L'Autre Marché et ses exposant.es, Les Ecosolies mobilisent les moyens de communication suivants :

- ▶ Présence de l'évènement sur les supports de communication du Voyage en hiver : diffusion d'un programme papier sur toute l'agglomération nantaise, relai sur le site web et les réseaux sociaux.
- ▶ Une campagne d'affichage dans le centre-ville de Nantes et chez les exposants (+/- 1000 affiches)
- ▶ Des communications auprès des 22 000 abonné.es à nos réseaux sociaux
- ▶ Une visibilité sur le site web de l'association (plus de 80 000 visites / an)
- ▶ Une valorisation dans la newsletter des Ecosolies diffusée à 8000 abonné.es
- ▶ Des émissions de TV / radio pour lesquels des exposant.es peuvent être sollicité.es
- ▶ Une banque de photos utilisables à l'issue de l'évènement (hors utilisation marchande)

Une vitrine en centre-ville pendant plus de 3 semaines

- ▶ Une ouverture 7 jours sur 7 jours
- ▶ Du Vendredi 28 novembre au Mardi 23 décembre 2025
- ▶ Des horaires adaptés aux flux de public :
 - De 11h à 20h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et dimanches
 - De 11h à 21h les vendredis et samedis

02

MODALITES DE PARTICIPATION



REJOINDRE LE COLLECTIF D'EXPOSANT.ES

Processus de sélection

Ouverte à la diversité des projets de l'économie sociale et solidaire se situant en Loire Atlantique ou dans les départements voisins, l'association Les Ecosolies effectue la sélection des candidat.es avec l'appui de plusieurs ressources :

- ▶ un comité de sélection composé de membres de l'équipe salariée, du conseil d'administration et de partenaires des Ecosolies.
- ▶ une grille de critères (cf. ci-après).
- ▶ un échantillonnage de l'offre, demandé pour juger la qualité des matières premières, les finitions des produits, la présentation de ceux-ci et leur complémentarité et cohérence avec les autres projets candidats.
- ▶ une attention particulière à l'émergence et à l'innovation que le comité de sélection prendra en compte en assurant le renouvellement de 15 à 30% des structures exposantes.

Diversité des exposant.es sélectionné.es

A travers la sélection, Les Ecosolies et leurs partenaires veilleront à assurer une diversité dans l'offre proposée, grâce à un équilibre entre les thématiques suivantes :

- ▶ gastronomie (alimentation, épicerie)
- ▶ édition, culture, loisirs
- ▶ mode et accessoires (adulte et enfant)
- ▶ offre enfants, jeux, jouets, loisirs créatifs
- ▶ bien-être, produits cosmétiques
- ▶ décoration
- ▶ réemploi
- ▶ modes de vie (zéro déchet...)



Les critères de sélection – les 3 incontournables



Je suis une structure de l'Economie Sociale et Solidaire (association, coopérative, entreprises avec agrément ESUS, entrepreneur en coopérative)



Ma structure est implantée en Loire Atlantique ou départements voisins (Pays de la Loire, Bretagne)



Je propose des produits artisanaux, locaux, de qualité, avec une gamme de prix variée

LES CRITERES DE SELECTION

Pour départager les candidatures reçues, le jury sera attentif aux critères suivants :

LA STRUCTURE CANDIDATE	
Le lien de la structure et de son projet à l'économie sociale et solidaire (ESS)	• Gouvernance : statut de la structure : Le jury sélectionnera en priorité les structures organisées sous forme de : associations, coopératives, fondations, entreprises avec agrément ESUS. > Les autres structures (SARL, microentreprises...) seront sélectionnées <u>en complément</u>, avec une attention particulière apportée à leurs liens avec l'écosystème local (partenariats, implication dans des projets collectifs...) • La dimension collective du projet (nombre de salariés, bénévoles, potentiel de développement / création d'emplois) • La finalité sociale ou sociétale : des structures dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, environnementale
Le lien au territoire et aux acteurs du territoire	• La situation géographique (structure basée en Loire Atlantique et départements voisins : Pays de la Loire, Bretagne) • L'ancrage territorial (liens avec d'autres acteurs du territoire, réseau ESS, approvisionnement et production en local...) • Les partenariats existants (lesquels...)
Objectifs / Intérêt de la participation	• L'événement répond à un enjeu de développement / d'expérimentation de la structure (ex : lancement d'une nouvelle offre, diversification...)
Le responsable de la structure	• L'adéquation du responsable de la structure aux valeurs de l'ESS et à l'évènement (valeurs collectives, entraide, bienveillance) • Le professionnalisme (posture du responsable...) • La capacité de présence sur l'évènement (moyens humains mis en place pour les 3 semaines d'exploitation)
LE PRODUIT OU SERVICE PROPOSE	
Produit	• Originalité, complémentarité par rapport à l'offre commerciale du marché • La chaîne d'approvisionnement et la qualité des matières premières (circuit-court, local, équitable, durable...). Le jury sera particulièrement attentif aux certifications et labels obtenus par les produits proposés (bio, Nature et Progrès ...). Les exposants du commerce équitable / solidarité internationale doivent détenir un label ou une certification attestant du caractère solidaire de leur démarche (le document sera demandé par les organisateurs) • Le processus / la logique de fabrication (artisanal, respectueux de l'environnement...) • Le conditionnement (démarche zéro déchet) • Gamme de prix (produits accessibles / gammes de prix variées) • Qualité du produit (matières utilisées, esthétique...) • L'organisateur se réserve le droit de vérifier la provenance des produits (factures). <i>Les objets présentés sont produits, confectionnés ou transformés par la structure. La revente de produits est interdite, excepté pour les produits issus du commerce équitable (justificatifs et labels à joindre au dossier).</i>

CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES A LA RESTAURATION

LA STRUCTURE CANDIDATE

Expérience du restaurateur

- ▶ Une **expérience solide** dans la restauration événementielle et/ou la cuisine de rue
- ▶ La capacité à assurer un **service rapide et professionnel** sur les heures d'affluence
- ▶ La capacité à **gérer et adapter ses stocks** en fonction de la fréquentation
- ▶ Le respect strict des **protocoles d'hygiène**
- ▶ L'utilisation de **matériel professionnel**

L'OFFRE PROPOSÉE

Qualité de l'offre et adéquation par rapport à l'évènement

- ▶ Une offre adaptée à l'évènement (cuisine de rue, période d'hiver...)
- ▶ Approvisionnement local et en circuit court / commerce équitable
- ▶ Qualité des matières premières (bio au maximum, local, de saison)
- ▶ Tarifs accessibles

L'organisateur se réserve le droit de vérifier la provenance des produits proposés (factures)

DÉMARCHE ECORESPONSABLE GLOBALE

Zéro déchet

- ▶ Une démarche zéro déchet (vaisselle en dur, contenants consignés...)
- ▶ Un système de gestion ou redistribution des invendus

03

FORMATS DE PARTICIPATION



LA VENTE EN CHALET PERMANENTE

Le format de participation permanent :

Participer en chalet permanent, c'est avoir son espace de vente en plein centre-ville de Nantes durant plus de 3 semaines d'exploitation du marché. Un chalet à occuper seul ou à partager avec un autre exposant (de belles rencontres naissent chaque année !) et à personnaliser pour en faire une belle boutique !

> Une présence pendant plus de **trois semaines** (26 jours d'exploitation + 1 journée de montage)

> soit plus de **240 heures de présence** à assurer.

Les chalets et leur fonctionnement :

Deux types de chalets existants :

- ▶ chalets de 6m² (3m de façade x 2m de profondeur)
- ▶ chalets de 8m² (4m de façade x 2m de profondeur) – réservés en priorité aux collectifs

La **mutualisation d'un chalet** est possible entre deux structures. Pour cela, chaque structure remplit un formulaire de candidature individuelle. Les Ecosolies se réservent le droit de ne retenir qu'une ou plusieurs structures candidates et se chargent de former les binômes d'exposant.es en tenant compte au maximum des souhaits exprimés par les candidat.es retenus.es. Les exposant.es seront mis en relation afin de mutualiser le matériel (isolation...) et le temps dédié à l'installation du chalet.

Le matériel disponible et à prévoir :

Chaque chalet est équipé de :

- ▶ Tables : > Chalet de 6m² : une table (2m x 70cm)
> Chalet de 8m² : deux tables (2m x 70cm)
- ▶ Electricité : une arrivée électrique, une puissance total disponible de 750 watts / chalet

Reste à la charge de l'exposant, en supplément :

- ▶ l'isolation du chalet (s'il le souhaite) – ex : multicouche, cartons...
- ▶ un cadenas pour la sécurisation du chalet
- ▶ l'aménagement du chalet (spots lumineux, rallonges, multiprises, étagères...)
- ▶ la réalisation et installation d'une enseigne sur son chalet

Les tarifs de participation en chalet permanent

VENTE PERMANENTE	DIMENSIONS DE L'ESPACE DE VENTE	PERIODE ET DATES	CONTRIBUTION FINANCIERE (NETTE DE TAXES)	TARIF A LA JOURNEE (INDICATIF)
PETIT CHALET ENTIER	6 m ² 3m face x 2m p.	Du 28/11 au 23/12 = 26 jours	1 596 €	61,40 €
PETIT CHALET PARTAGE (1/2 CHALET)	3 m ² 1,5m face x 2m p.		958 €	36,80 €
GRAND CHALET ENTIER	8 m ² 4m face x 2m p.		1 996 €	76,80 €
GRAND CHALET PARTAGÉ (1/2 CHALET)	4 m ² 2m face x 2m p.		1 198 €	46,10 €

LA VENTE ÉPHÉMÈRE « VENTE-FLASH »

Le format de participation éphémère en « vente-flash » :

Le format « vente-flash » permet une participation sur une période plus courte que les 3 semaines du marché. Cette souplesse permet à des structures de tester une participation moins formatée, et pour celles n'ayant pas les moyens humains nécessaires pour être présentes en permanence, de venir à la rencontre du public sur un temps resserré.

Pour ce format de participation éphémère, le jury portera une attention particulière aux propositions :

- **De ventes de jeunes structures** qui souhaitent tester leur offre sur cette période stratégique de Noël, un véritable coup de projecteur sur de jeunes pousses n'ayant pas pignon sur rue.
- **De ventes exceptionnelles** - par ex. de destockages d'anciennes collections à des tarifs abordables.
- **De ventes solidaires** de structures de l'ESS ou d'association de solidarité dont la vente de produits n'est pas forcément l'activité principale mais qui souhaitent proposer une offre éphémère pour financer ou mettre en lumière un projet ou une cause.
- **De ventes à but social** de structures souhaitant profiter de l'Autre Marché pour mettre en situation leurs bénéficiaires sur des formats de vente/service (ex : structure d'insertion, ESAT, association en lien avec des publics éloignés de l'emploi ...).

3 périodes :

- ▶ du V.28/11 au D.07/12 (10 jours)
- ▶ du L.08/12 au D.14/12 (7 jours)
- ▶ du L.15/12 au M.23/12 (9 jours)

Les espaces de vente

Cette année les ventes éphémères « vente-flash » auront lieu :

- soit en chalets
- soit sous un grand espace couvert confortable avec plancher

L'attribution de ces espaces se fera au moment du comité de sélection, les candidat-es retenu-es seront informés de l'espace attribué au moment de l'annonce de la sélection.

Le matériel disponible et à prévoir :

Equipement mis à disposition :

- ▶ Tables et / ou modules de présentation
- ▶ Une arrivée électrique

Reste à la charge de l'exposant, en supplément :

- ▶ Décoration (spots, guirlandes, étagères, rallonges, enseigne sur le chalet...)

Et dans le cas des chalets :

- ▶ l'isolation du chalet (s'il le souhaite) – ex : multicouche, cartons...
- ▶ un cadenas pour la sécurisation du chalet

Installation / désinstallation dans le cas d'un chalet :

Les exposant.es qui occupent le même chalet de manière partagée ou successive seront mis en relation afin de mutualiser s'ils et elles le souhaitent le matériel (isolation...) et le temps dédié à l'installation du chalet.

Les tarifs de participation éphémère en « vente-flash »

(en chalet ou sous un grand espace couvert confortable avec plancher)

VENTE EPHEMERE (VENTE-FLASH)	DIMENSIONS DE L'ESPACE DE VENTE	CONTRIBUTION FINANCIERE (NETTE DE TAXES)	TARIF A LA JOURNEE (INDICATIF)
PERIODE 1 du vendredi 28 novembre au dimanche 7 décembre (10 jours)	1,5m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 6m2)	460 €	46 €
	2m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 8m2)	576 €	57,60 €
	3m linéaire (équivalent d'un chalet de 6m2)	767 €	76,70 €
	4m linéaire (équivalent d'un chalet de 8m2)	960 €	96 €
PERIODE 2 du lundi 8 décembre au dimanche 14 décembre 2025 (7 jours)	1,5m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 6m2)	322 €	46 €
	2m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 8m2)	403 €	57,60 €
	3m linéaire (équivalent d'un chalet de 6m2)	537€	76,70 €
	4m linéaire (équivalent d'un chalet de 8m2)	672€	96 €
PERIODE 3 du lundi 15 décembre au mardi 23 décembre (9 jours)	1,5m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 6m2)	414€	46 €
	2m linéaire (équivalent de la moitié d'un chalet de 8m2)	518€	57,60 €
	3m linéaire (équivalent d'un chalet de 6m2)	691€	76,70 €
	4m linéaire (équivalent d'un chalet de 8m2)	864€	96 €

NB : Si votre projet est sélectionné, nous ferons notre maximum pour vous attribuer l'espace et la période de participation souhaitée que vous aurez indiqué dans votre candidature. Cependant, il est possible que nous soyons amenés à vous proposer l'attribution d'un espace et d'une période ne correspondant pas à votre 1^{er} choix, compte tenu des contraintes de constitution de plannings et de la cohérence des éventuelles mutualisations d'espace.

ESPACES THÉMATIQUES

En complément des offres présentées en chalets, les Ecosolies travaillent de concert avec les membres du réseau pour proposer 2 offres commerciales thématiques : un espace réemploi solidaire et un marché paysan.

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE

La seconde main a toute sa place sur un marché de Noël, et les acteurs du réemploi solidaire en ont fait la preuve depuis plusieurs années ! Les ressourceries, recycleries et friperies du territoire s'associent pour proposer un espace collectif en plein cœur de l'évènement, avec une offre variée et à prix doux. Au-delà de ce coup de projecteur le temps du mois de décembre, l'idée est également de donner envie au public de transformer l'essai en optant pour des achats plus responsables tout au long de l'année, en allant retrouver les boutiques des ressourceries et recycleries qu'il aura pu (re)-découvrir sur le marché !

Vous êtes un acteur du Réemploi solidaire local ?

Et vous êtes intéressé pour rejoindre l'espace réemploi solidaire ? Contactez-nous !

Philippe Kermarrec : philippe.kermarrec@ecossolies.fr

LE MARCHÉ PAYSAN

Nouveau en 2025 : un Marché Paysan les weekends

En 2025, Les Ecosolies et leur partenaire Terroirs 44 (association dédiée au développement de l'agriculture paysanne locale en vente directe et circuits-courts) s'associent pour valoriser davantage les productions fermières des acteurs locaux de l'agriculture paysanne sur L'Autre Marché !



L'offre de produits issus de l'agriculture paysanne prendra cette année la forme d'un marché de plein air les weekends (vendredi-samedi-dimanche) installé dans le prolongement de l'allée sud de l'Autre Marché. Partie intégrante de l'Autre Marché, le site s'agrandira chaque weekend pour accueillir des paysan·nes producteur·trices du territoire.

Les offres attendues devront proposer des produits locaux de qualité, reflétant l'identité et les valeurs du territoire. L'Autre Marché étant un marché de Noël, les produits transformés gourmands et festifs, ou qui peuvent être offerts sous forme de cadeaux, sont ceux qui rencontrent le plus de succès auprès du public (vins, boissons, bières, jus, fromages, terrines, viandes, miels, tisanes, confitures, compotes, conserves, biscuits sucrés ou salés, cosmétiques, soins, produits sucrés type chocolat, pâtes de fruits, confiseries...).

Critères d'éligibilité :

- ▶ Pas nécessaire d'être adhérent de Terroirs 44 pour participer !
- ▶ Être producteur·trice agricole inscrit·e à la MSA, conchyliculteur ou petit pêcheur indépendant
- ▶ Les produits proposés à la vente doivent être issus de l'exploitation ou transformés sur place
- ▶ La ferme doit s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la tradition paysanne, avec un lien fort au territoire

Le format de participation :

- ▶ Espace de vente de 3m linéaire (barnum 3x3m ou moitié d'un barnum 6x3m)
- ▶ Marché de plein air de **3 jours sur 4 weekends (vendredi, samedi et dimanche) : 12 jours au total !**
- ▶ Horaires de vente en continu : de 11h à 21h les vendredis et samedis, de 11h à 20h les dimanches
- ▶ Installation les vendredis matin et démontage les dimanches soir impérativement

La **mutualisation d'un espace** est possible entre plusieurs structures (partage de l'espace ou partage des weekends). Les structures s'organisent en amont entre elles, mais **chaque structure doit nécessairement remplir un formulaire de candidature individuelle**, en précisant le nom des structures associées à la candidature et l'organisation envisagée. Les Ecosolies et Terroirs 44 se réservent le droit de ne retenir qu'une structure candidate et se chargeront dans ce cas de proposer des binômes d'exposant.es.

Le matériel disponible et à prévoir :

Equipement mis à disposition sur place :

- ▶ Barnums + lests + bâches de côtés (barnum 3x3m ou moitié d'un barnum 6x3m)
- ▶ Table(s)
- ▶ 1 arrivée électrique

Reste à la charge des exposants :

- ▶ Le montage des barnums les vendredi matin, et leur démontage les dimanche soir + pose des lests
- ▶ L'aménagement du barnum (spots LED lumineux, rallonges, multiprises, étagères, décoration...)
- ▶ L'apport éventuel d'une vitrine réfrigérée pour les produits frais

Stockage des produits la nuit chaque weekend :

Plusieurs possibilités s'offriront à vous :

- ▶ sur place sous les barnums, fermés sur 4 côtés (bâches fournis), gardiennage du site prévu la nuit
- ▶ dans un espace partenaire sur l'île de Nantes
- ▶ reprise de vos produits chaque soir

Tarif de participation au Marché Paysan

MARCHE PAYSAN	DIMENSIONS DE L'ESPACE DE VENTE	PERIODE ET DATES	CONTRIBUTION FINANCIERE (NETTE DE TAXES)	TARIF A LA JOURNEE (INDICATIF)
Marché de plein air sous barnum (fournis)	3m linéaire (barnum 9m2)	du V.28/11 au D.30/11 du V.05/12 au D.07/12 du V.12/12 au D.14/12 du V.19/12 au D.21/12 = 12 jours	1 133 €	94 €

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

Philippe Kermarrec – Les Ecosolies : philippe.kermarrec@ecosolies.fr

François Poisbeau – Terroirs 44 : coordination@terroirs44.org

LA RESTAURATION

Depuis le début de l'aventure de L'Autre Marché, les Nantais.es s'y donnent aussi rendez-vous pour passer un bon moment autour d'un repas ou d'un vin chaud. Cette année encore, le pôle restauration proposera une cuisine de qualité, originale, en circuits-courts, zéro déchet, biologique au maximum.

Un pôle bar-restauration au cœur d'une guinguette d'hiver

La zone restauration prend place au cœur d'un grand espace couvert confortable avec terrasse, mutualisé avec le Bar du marché. Ce grand espace abrité, faisant face à l'une des « places » du marché, permet au public de s'installer déguster les menus proposés par nos restaurateur.trices. En complément et sur cette même zone, un second espace extérieur (sous un barnum 3x3m) permet l'accueil d'offres de type foodbike ou snacks sur les moments d'affluence. L'ensemble du pôle, avec le bar et les animations programmées, constitue une véritable guinguette d'hiver festive et chaleureuse.

Type de propositions attendues

- ▶ Des propositions adaptées à l'hiver, chaudes et réconfortantes
Exemples : bar à soupes, plats mijotés (plats d'hiver, gratins, plats en sauce...)
- ▶ Des propositions de type street food
Exemples : crêpes - gaufres - plats chauds
- ▶ Les associations ou acteurs de l'ESS souhaitant proposer des offres snacks sur des formats courts afin de financer un projet ou rendre visible leur activité sont également invités à participer.

A noter : le bar du marché détient le monopole sur le service des boissons (softs et alcoolisées).

Format de présence

La restauration est pensée en alternance avec un pool de plusieurs restaurateur.ices selon les propositions reçues. Un planning de rotation est mis en place qui tient compte des besoins suivants :

- ▶ La présence d'1 restaurateur.ices les lundis, mardis, mercredis et jeudis
- ▶ La présence de 2 restaurateur.ices en simultané le vendredi
- ▶ La présence de 3 restaurateur.ices en simultané le samedi et le dimanche

En fonction des candidatures reçues, les Ecosolies se chargeront d'assembler la programmation en tenant compte au maximum des souhaits émis par les candidat.es, et d'une juste répartition des présences entre les restaurateur.ices par rapport aux flux des publics.

4 formats de participation possibles :

- du lundi au dimanche
- du mercredi au dimanche
- du vendredi au dimanche
- du samedi au dimanche

Horaires de présence adaptés aux flux de public sur le marché :

- ▶ En semaine : pas de présence continue obligatoire.
Ouverture sur les horaires de repas, à minima : 12h00-14h30 puis 18h00-20h00
- ▶ Le weekend : présence en horaires continus

Espaces disponibles

- ▶ 2 espaces semi-permanents au sein du grand barnum commun avec le bar du marché
- ▶ 1 espace semi-permanent sous un barnum 3x3m pour des formats type foodbike ou snacks

Modalités pratiques et techniques du grand barnum commun avec le bar du marché

- ▶ L'espace restauration étant installé sous un grand barnum recevant du public, il n'est pas possible d'utiliser des appareils de cuisson sous cet espace (règlementation incendie).
- ▶ Sont interdits tous les appareils de cuisson (friteuses, gaufriers, crêpières...)
- ▶ Sont autorisés :
 - Les appareils de maintien au chaud type bains-marie
 - Les appareils de maintien au frais (vitrine frigo, ...)
- ▶ Il n'est pas obligatoire d'installer des appareils sur site, il est également possible pour le restaurateur.ice de cuisiner/chauffer ses plats en amont dans sa cuisine centrale, et de les stocker dans des caisses isothermes (non-fournies) pour les servir chauds sur le marché



Equipement mis à disposition

- ▶ Table / module de vente
- ▶ Une arrivée électrique

Reste à la charge du restaurateur

- ▶ Matériel de restauration (appareils de maintien au chaud/froid...), vaisselle en dur, rallonges et multiprises
- ▶ Décoration (spots, guirlandes, enseigne...) et affichage (ardoise menu)

Modalités pratiques et techniques du barnum 3x3m pour des formats type foodbike ou snacks

- ▶ Le food-bike ou le restaurateur·trice sera abrité·e par un barnum 3x3m fourni par les Ecosolies
- ▶ Le barnum en question n'accueillant pas de public, le foodbike peut utiliser tous types d'appareils, y compris les appareils de cuisson (friteuses, gaufriers, crêpières...)

Equipement mis à disposition

- ▶ Table (2m x 70cm)
- ▶ Barnum 3x3m
- ▶ Une arrivée électrique

Reste à la charge du restaurateur

- ▶ Matériel de restauration (appareils de cuisson, de maintien au froid...), vaisselle en dur, rallonges et multiprises
- ▶ Décoration (spots, guirlandes, enseigne...) et affichage (ardoise menu)



Les tarifs de participation au volet restauration

Jours	Contribution financière (nette de taxes)
Les lundis et mardis	12 € par jour
Les mercredis et jeudis	23 € par jour
Les vendredis	45 € par jour
Les samedis et dimanches + Inauguration	91 € par jour



03

MODALITÉS PRATIQUES DES CANDIDATURES



ENGAGEMENTS PRIS PAR LES EXPOSANT.ES

Adhésion aux Ecosolies

Pour marquer votre appartenance à l'économie sociale et solidaire, **votre structure doit être adhérent.e des Ecosolies pour participer** à L'Autre Marché (<https://www.ecosolies.fr/J-adhere>)

Modalité de paiement de la contribution financière

Le paiement de la contribution financière demandée pour la participation à l'Autre Marché devra être effectué en début de marché et **au plus tard le dernier jour de présence sur le marché.**

Sécurité et responsabilités

Chaque responsable de structure s'engage à garantir la sécurité du public qui fréquente son espace de vente. L'agencement doit respecter les règles présentées lors de la réunion de coordination. L'ensemble des produits présentés à la vente et le matériel support est sous la responsabilité de l'exposant.e en cas de vol, vandalisme ou dégradation suite aux intempéries. Seront demandées une attestation d'assurance et de responsabilité civile professionnelle.

Offre et éthique

Chaque structure a la responsabilité de mettre en vente des produits fidèles à la proposition faite dans le dossier de candidature. En cas de modification apportant une incohérence ou une nuisance, Les Ecosolies seront en droit de faire retirer les produits. La structure a une responsabilité de déclaration des ventes auprès de l'État et une responsabilité envers les client.es.

Hygiène alimentaire et traçabilité

Chaque professionnel.le proposant des denrées alimentaires sur le marché doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour arriver aux résultats exigés par la réglementation et les normes d'hygiène en vigueur. Il convient d'assurer la traçabilité des produits et de la démarche de transformation en affichant la dénomination des ventes, la provenance des produits, le prix de vente (à la pièce ou au poids), la certification des labels affichés, etc. Les contrôles DGCCRF sont fréquents pour assurer le droit à une information claire et loyale auprès des consommateurs.

Communication

Les Ecosolies sont garantes et responsables du plan de communication de l'évènement. Les exposant.es sont invité.es à participer activement à son rayonnement en relayant les informations sur leurs propres supports, grâce au kit de communication fourni à cet effet.

Présence en exploitation

Le marché est ouvert 7 jours sur 7, pendant 26 jours d'exploitation, ce qui représente plus de 240 heures de présence. Les espaces de vente doivent être ouverts et l'achat/vente possible aux horaires d'ouverture annoncés.

Bienveillance

L'Autre Marché est un projet collectif : un évènement sur lequel exposant.es et organisateurs sont amenés à passer 3 semaines ensemble avec un objectif commun : proposer une belle édition au public. Entraide et bienveillance sont donc de mise pour que l'évènement se déroule dans la bonne humeur !

JE CANDIDATE

Après avoir pris connaissance des conditions de participation, je souhaite proposer une candidature sur...

Le volet chalets permanents :

CANDIDATEZ ICI

Le volet ventes éphémères « vente-flash » :

CANDIDATEZ ICI

Le marché paysan de plein air :

CANDIDATEZ ICI

Le volet restauration :

CANDIDATEZ ICI

CLOTURE DES CANDIDATURES LE 1^{er} JUILLET 2025

À NOTER

- ▶ Les candidat.es n'ayant jamais participé à l'Autre Marché sont invité.es à déposer au Solilab des échantillons des produits qu'ils.elles souhaitent proposer à la vente au plus tard le 7 juillet.
 - ▶ Les candidatures reçues seront étudiées par un jury, et retenues sur la base des critères de sélection édictés p.9 à 11.
-

CALENDRIER

JUIN

05 | Diffusion de l'appel à participation

JUILLET

1 | Clôture des candidatures

7 | Date limite de dépôt des échantillons au Solilab (8 rue Saint-Domingue, 44200 Nantes)

18 | Annonce de la sélection

NOVEMBRE

4 | Réunion de coordination générale au Solilab – après midi (obligatoire)

27 | Montage des exposant.es

28 | Ouverture du marché au public

DÉCEMBRE

23 | Clôture du marché

CONTACTS

Philippe Kermarrec

Responsable des événements

philippe.kermarrec@ecossolies.fr

Association Les Ecossolies

Le Solilab

8 rue Saint Domingue

44200 Nantes

www.ecossolies.fr

Plus de photos des éditions précédentes [ici](#) !



Les Ecosolies

Le Solilab
8 rue Saint-Domingue
44200 Nantes

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux
et abonnez-vous à notre newsletter.



www.ecossolies.fr